

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 6 décembre 2000 de M. Michel Ducret, intitulée: «Etat des trottoirs à la rue Pedro-Meylan».

TEXTE DE LA QUESTION

Le revêtement des trottoirs de la partie de la rue Pedro-Meylan proche du chemin Rieu est dans un état lamentable.

Qu'ils soient parties intégrantes du domaine public de la Ville de Genève ou éventuellement sur domaine privé, n'est-il pas possible de faire réparer rapidement ces trottoirs et de remédier ainsi à cet état de fait assez dangereux pour les usagers?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Ce trottoir est entièrement situé sur quatre parcelles privées.

Afin qu'il soit procédé à la remise en état des chemins privés, à la charge des propriétaires, conformément à la loi sur les routes (L1.10), article 40 et suivants, le département des constructions et de l'aménagement a pris contact avec les propriétaires. A ce jour, ceux-ci ont toujours refusé de remettre la rue Pedro-Meylan à la Ville de Genève, en raison de l'obligation de supprimer des places de stationnement privées.

Provisoirement, le Service du génie civil intervient ponctuellement afin de réaliser des travaux de sécurisation minimaux. La dernière intervention de ce type a été effectuée, sur la rue Pedro-Meylan, en avril 2009.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

Le 1^{er} juillet 2009.